

Procès-verbal de la réunion du comité d'entreprise du 24 Novembre 2017

Le comité d'entreprise a siégé en réunion plénière le 24 Novembre 2017, à partir de 9h00, sous la présidence de Mme Bénédicte MARTIN, présidente du Directoire de Centrale Innovation. Cette réunion s'est tenue au siège social de la société, à Ecully.

Etaient présents :

- La Présidente : Bénédicte MARTIN
- Les membres titulaires : Jean-Christophe ABRY
Perrine CHARVOLIN-VOLTA
Laura MARTINEZ

Etait invitée : Marie DECOUZ

1. Approbation du procès-verbal de la réunion du 24 Octobre 2017

Le procès-verbal a été reçu par l'ensemble des membres. Celui-ci est approuvé à l'unanimité.

2. Informations sur les entrées de commandes, facturations et trésorerie de la société

A la date du 15/11/2017 :

- Carnet de commandes : 6.7M€ (hors Carnot)
- Carnet de négociation : 5.2M€
- Facturation (au 31/10/2017) : 6.3M€
- Trésorerie reste à un très bon niveau

La situation de la société est très saine.

3. Modification du projet de charte concernant la déconnexion au travail

La charte a été présentée au Directoire, elle sera présentée au CHSCT au mois de Décembre. Les membres du Directoire demandent que soit clairement explicité le fait que, sauf cas d'urgence et d'astreinte, un salarié n'est pas obligé de répondre à une sollicitation en dehors de son temps de travail.

Le CE approuve à l'unanimité cet ajout à cette nouvelle charte.

4. Mise en place d'une procédure de recueil de signalement au sein de la société, dans le cadre des lanceurs d'alerte

Un document détaillant les modalités de mise en place de cette procédure, obligatoire pour les sociétés de plus de 50 salariés, a été présenté.

Une trame de cette procédure sera prochainement soumise au Directoire. Les principaux éléments de cette charte ont été discutés lors de la réunion de ce jour.

5. Questions diverses

- A partir du mois de Novembre le bulletin de salaire simplifié sera envoyé à chaque salarié. Pendant 4 mois les 2 bulletins seront envoyés, le classique et le simplifié. A partir du mois de Mars seul le bulletin simplifié sera envoyé
- Le coût de la mutuelle sera augmenté de 5.16% à compter du 1^{er} Janvier 2018
- Le note de service concernant les dates de fermeture des divers établissements pour l'année 2017-2018 sera envoyée prochainement

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 10h30.

La prochaine réunion du CE aura lieu le ***Jeudi 21 Décembre 2017 à 9h00.***

A Ecully, le 24 Novembre 2017,

Jean-Christophe ABRY
Secrétaire du CE Centrale Innovation

